



COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSULTATION ELECTRONIQUE DU 13 AU 15 MAI 2022

Lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration, nous avons proposé de remplacer la prochaine réunion en présentiel par une consultation électronique car seuls 3 points restaient à valider dans l'optique de notre AG ligue.

Cela ne méritait pas de faire déplacer l'ensemble de l'équipe avec pour certains des déplacements lointains.

L'ordre du jour de ce Conseil d'Administration par consultation électronique est le suivant :

- Validation de la liste de médaillés 2022
- Validation des modifications des statuts
- Vote des vœux des clubs, des comités et des commissions recevables

21 participants et votes exprimés sur 23 possibles, le quorum est atteint.

Vote N°1 : Pour la liste des médailles proposée, il vous est demandé de vous positionner pour, contre ou de vous abstenir.

La liste des médaillés proposée par le président de la ligue est conforme aux articles de notre règlement intérieur.

Résultat du vote :

2 abstentions et 19 votes pour. Voté à l'unanimité

La liste des médaillés est validée et ceux-ci pourront être honorés lors des assemblées.

Vote N°2 : Pour la proposition des modifications des articles 12.2 et 18.3 des statuts de la ligue, il vous est demandé de voter pour, contre ou de vous abstenir.

Nous vous proposons ce jour la modification des articles 12.2 et 18.3 pour une application des mêmes procédures pour le Conseil d'Administration et le Bureau Directeur.

Ces modifications, si elles sont approuvées, comme celles validées lors du dernier CA, donnerons lieu à une Assemblée Générale Extraordinaire.

Résultats des votes :

21 votes pour. Voté à l'unanimité

Vœux proposés à l'AG

Certains de ces vœux ne sont pas recevables et ne donnerons donc pas lieu à un vote.

Chaque vœu recevable donnera lieu à un vote individuel.

N°1 ce vœu a une incidence sur les règlements fédéraux et n'est donc pas recevable.

N°2 ce n'est pas un vœu mais une demande. La COC PACA tente au maximum de coller aux championnats nationaux. Il faut savoir que les championnats nationaux ne fonctionnent pas sur un modèle unique et que ceux-ci ne tiennent pas compte des vacances scolaires de telle ou telle zone.

N°3 ce vœu est repris de façon plus détaillée par le vœu N°9 de la CTA et c'est donc sur ce dernier que nous vous demanderons de vous positionner.

N°4 vœu à incidence fédérale, non recevable.

N°5 vœu à incidence fédérale, non recevable.

N°6 vœu à incidence fédérale, non recevable.

N°7 Ce n'est pas un vœu mais plutôt une remarque et sans doute une proposition pour un travail plus collaboratif. Non recevable.

N°8 ce n'est pas un vœu car ça ne modifie pas un règlement ou un texte, c'est plutôt une demande. Celle-ci semble illusoire voire irresponsable en période COVID et nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait. Non recevable.



N°9 comme indiqué plus tôt, ce vœu reprend le vœu N°3, mais de façon plus détaillée. Vœu recevable.
N°10 vœu proposé par la COC PACA. Vœu recevable.
N°11 vœu proposé par la CTA et la COC. Vœu recevable.

Vote N°3 : Vote concernant le vœu N°9. Il vous est demandé de voter pour, contre ou de vous abstenir.

Résultats des votes :

21 votes pour. Voté à l'unanimité

Vote N°4 : Vote concernant le vœu N°10. Il vous est demandé de voter pour, contre ou de vous abstenir.

Résultats des votes :

21 votes pour. Voté à l'unanimité

Vote N°5 : vote concernant le vœu N°11. Il vous est demandé de voter pour, contre ou de vous abstenir.

Résultat des votes :

20 votes pour et 1 vote contre. Voté à la majorité.

Pascal Bouchet
Secrétaire Général